



M U I Z O N

INFORMATIONS MUNICIPALES

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU 07 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt deux

Le sept novembre à vingt heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Germain RENARD, Maire.

Etaient présents tous les membres formant la majorité des membres en exercice à l'exception de Monsieur SENECAILLE (représenté par Mme DEGUAY).

1 – DELIBERATION ELECTIONS UN OU PLUSIEURS ADJOINTS

Suite à la démission de Monsieur BUREAU de son poste de Premier adjoint, démission acceptée par Monsieur le Sous-préfet ; le Conseil Municipal doit réélire un adjoint.

Monsieur le Maire appelle à candidature. Seule candidate Madame Valérie BOUCHE (initialement 4^e adjointe).

Vote à bulletins secrets : 15 POUR, 2 BLANCS, 1 NUL.

Madame BOUCHE est élue 1^{ere} adjointe.

De ce fait, il convient d'élire un 4^e adjoint, en remplacement de Mme BOUCHE.

Monsieur le Maire appelle à candidature. Seul Monsieur SAAS se porte candidat.

Vote à bulletins secrets : 15 POUR, 2 BLANCS, 1 NUL.

Monsieur SAAS est élu 4^e adjoint.

2-DELIBERATION MOUVEMENTS DANS LES COMMISSIONS

Suite aux élections d'adjoints, il convient de remanier les commissions.

Monsieur SAAS intègre la commission FINANCES et quitte la commission PATRIMOINE ; Madame DOUSSON intègre la commission PATRIMOINE et quitte la commission FINANCES.

3- DELIBERATION VENTE PARCELLE PETRICIC

Lors du dernier conseil municipal en date du 26 septembre, le conseil municipal avait donné un avis favorable pour la baisse du prix de vente de la parcelle ZE336 passant de 650.000€ à 600.000€.

Le Maire souhaite acter cette décision en prenant une délibération d'acceptation du conseil municipal.

Monsieur DUBOIS souhaite changer d'avis et attendre une autre vente possible à 650.000€, Madame HOUEL, Messieurs BRUYERES et PERIN suivent son avis.

Le conseil municipal délibère à 14 voix POUR et 4 CONTRE pour la diminution du prix de vente de 50.000€.

4- POINTS DIVERS.

La borne de chargement des voitures électrique est en attente.

Un avis favorable du Maire sera donné pour les panneaux photovoltaïques sur les 18 hectares prévus aux projets d'implantation (12 et 6).

Des fosses ont été percées dans le parc de KLEIN-WINTERNHEIM pour implanter des jeux pour les enfants.

Le règlement périscolaire est en cours de modification ; la salle de restauration a été réimplantée pour une meilleure gestion des moments repas.

Affaire CMMA : le Tribunal administratif est saisi.

Les Compagnons du Devoir ont prévision de créer 25 logements afin d'éviter aux étudiants de se loger sur REIMS.

Rue Lamartine et Rue de la Gare : des contrôles de conformité des eaux usées et pluviales seront effectués par VEOLIA.

Le préau de l'école maternelle est installé.

Attention aux démarchages frauduleux de fin d'année.

QUESTIONS DIVERSES :

Mr BRUYERES : invasion des rats, une dératisation de la commune serait-elle envisageable ?

Le Maire : cela va être re signalé à la CUGR.

Mr BRUYERES : que faire au niveau de la sobriété de la commune ? et notamment déco de Noël ?

JM COLPIN : réduire la durée de l'éclairage 15.12.22 au 07.01.23 (illuminations de Noël).

G. ARNOULD : heures d'éclairage ?

Le Maire : Une prochaine réunion à GUEUX est prévue à ce sujet.

F. DUARTE/JM COLPIN : Vidéo surveillance infrarouge, elle fonctionnera H24.

M. SUROT : cambriolages ?

JM. COLPIN : pas plus de cambriolages quand il fait nuit noire (gendarmerie).

Mr BRUYERES : je ne fais pas partie de la liste officielle des citoyens vigilants ? (Oubli)

Le Maire : cela sera rectifié très rapidement.

Mr PERIN : 3 assistantes maternelles cherchent un logement pour faire un lieu d'accueil d'enfants, pourquoi le maire s'y est opposé ? étonnant. Et que le maire serait opposé à un relai petite enfance sur Muizon ? qui existe déjà à FISMES.

Le Maire : mon avis est celui du CM, qui s'y était opposé avant que la première crèche ne soit créée ; la Commune n'a pas les fonds pour créer un bâtiment à cet effet, mais on peut aborder ce sujet en conseil municipal.

PERIN : elles ont besoin d'une maison d'un organisme logeur et de l'appui du Maire.

C. DE SOUSA : je les ai reçues il y a 2 ans, mais les organismes logeurs n'ont pas voulu investir parce que ce ne sont que des particuliers et non pas une crèche. Que peut-on faire d'autre ?!

Mr PERIN : rien ne bouge, à GUEUX le maire est très investi, on va se faire manger par GUEUX dans pas longtemps.

Le Maire : j'ai appuyé les démarches pour le médecin allée Jean Deschamps, pour l'appartement des infirmières...

M. SUROT : est-ce que l'association est déjà existante ?

Mr PERIN : non, elles sont toutes à leur compte.

Mme SUROT : elles prennent le problème à l'envers ! elles peuvent aussi louer à un particulier.

Mr PERIN : quelles sont les fonctions officielles de la secrétaire générale ?

Quels aspects de ses responsabilités ?

Pas de décision faite sans le maire ?

Le Maire : des fonctions administratives, comme dans toutes les mairies. Toute décision est prise en dernier lieu par le Maire.

Mme DEGUAY : augmentation des impôts fonciers ? le maire avait dit non.

Le Maire : je n'ai pas changé d'opinion et ferai en sorte que la commune n'augmente pas son taux avant la fin du mandat.

Mme DEGUAY : les personnes qui n'ont pas internet n'ont pas d'informations.

PAROLES AUX ADJOINTS

JM COLPIN :

Concernant les écoles : le préau est installé, et la salle des maîtres repeinte.

G. ARNOULD :

Cour école : toujours en attente de la demande de subvention auprès de la CUGR.

Remise prix « Muizon en fleurs » : 25 novembre prochain.

C. DE SOUSA :

Octobre rose : succès. 587.83€ reversés à la ligue contre le cancer.

Intervention de ZOÏ : intervention un mercredi par mois en lien avec le projet de la cour d'école (cabane oiseaux, sapin Noël en bois, ...) de novembre à juin.

Repas des aînés : appel à 2 traiteurs : PHILIPPET retenu (Muizon), animation : karaoké

Colis des aînés suivront (17/18 décembre)

Spectacle de Noël offert aux enfants : devis demandé à une magicienne (tous les enfants des écoles et les enfants du personnel). 2 décembre 14h.

V. BOUCHE :

Recherche photos d'école pour Muizon Mon Village.

Travail en cours sur le téléthon.

Travail sur le site internet de la Commune.

Concert par la VESLARDANNE au gymnase le dimanche 11 décembre 2022 à 17h30.

INFORMATIONS GENERALES

Signature d'une convention avec la Mutuelle JUST pour une offre communale

Signature de la convention – le mercredi 16 novembre à 17h 30 Salle d'Honneur suivie d'une réunion publique à 18h30.

Permanence assurée par la mutuelle les mardi 22 novembre – mardi 29 novembre et mardi 20 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h en Mairie.

Passage des éboueurs pour la vente de leurs calendriers. Demandez leurs cartes professionnelles.

Passage des sapeurs - pompiers volontaires pour la vente de leurs calendriers. Demandez leurs cartes professionnelles.

La Société VEOLIA engage une campagne de relevé des compteurs d'eau potable les 1^{er} et 2 décembre 2022.

Message destiné en priorité aux personnes âgées.

Les fins d'années sont propices aux arrivées des profiteurs et autres opportunistes qui cherchent à profiter de la gentillesse des habitants.

N'ouvrez pas votre porte et ne laissez pas entrer chez vous des personnes que vous ne connaissez pas, demandez et vérifiez leur carte professionnelle, appelez le 17 en cas d'intrusion ou de méfait constaté.

Récupération de photos de classes (scannées ou à faire scanner en Mairie).

De la maternelle et de l'école élémentaire en passant par le périscolaire, vos enfants ont usé les bancs, vous avez gardé des photographies de chaque année. Vous êtes invités à nous transmettre les scans de ces photos

(mairie@communedemuizon.fr) ou encore de nous les amener en Mairie.

Elles orneront les pages du prochain Muizon mon village.

Stop à la prolifération des chats

Plusieurs chattes et chatons ont fait l'objet de récupération pour stérilisation et vaccination sur notre Commune. Une chatte peut avoir plusieurs portées par an, cette opération ne peut se renouveler continuellement.

Imaginons le nombre de chats qui prolifère dans MUIZON si chaque propriétaire ne stérilise pas son ou ses chats. Cela devient indispensable.

Merci pour votre compréhension et votre réactivité.

L'association du TRICOT cherche des adhérents.

Merci aux propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leurs compagnons pour le respect de tous.

Informations aux habitants arrivés à Muizon dans le courant de l'année 2022 :

Vous êtes invités en famille à venir rencontrer le Maire et le Conseil Municipal en compagnie des lauréats du concours de fleurissement du village.

Il vous suffit de vous présenter en Mairie et prévenir de votre présence à cet après-midi sympathique qui se terminera par le verre de l'amitié.

Rendez- vous le vendredi 25 novembre à 18h – salle d'honneur de la Mairie.

Recensement :

Les jeunes âgés de 16 ans doivent venir en Mairie aux heures de permanences de secrétariat munis de leur carte d'identité ainsi que du livret de famille afin de se faire recensés.

« Emplacement réservé à l'expression des listes d'opposition »

Conseillers de l'opposition : Madame HOUEL et Monsieur BRUYERES

- Nous ne ferons aucun commentaire concernant les élections désordonnées à bulletin secret (respect de la procédure du CGCT ??) d'un nouvel adjoint volontaire pour remplacer aux finances le premier adjoint démissionnaire et l'adjointe actuelle à la communication volontaire pour remplacer à ses fonctions le premier adjoint démissionnaire.
- Nous nous opposons également contre la baisse du prix de vente nouvellement fixé à 600.000 euros (proposé par Mr le Maire) au lieu de 650.000 euros fixé précédemment car nous pensons que le seul acheteur actuel, qui aurait beaucoup de mal à priori à obtenir un ou des prêts bancaires, attend encore une baisse significative de son prix. Il doit connaître ou savoir que notre commune a besoin de trésorerie pour poursuivre financièrement son projet sportif inscrit dans différents documents.

Conseillers de l'opposition : Messieurs DUBOIS et PERIN

Nous acceptons l'élection du nouvel adjoint aux finances et associations car nous ne pouvons accepter que l'avenir financier de notre commune se retrouve entre les mains d'une seule personne.

- Nous votons « blanc » à l'élection de ce nouvel adjoint car nous ne pouvons élire une personne qui valide en tous points le bilan financier de Mr le maire. En effet, Mr Saas a voté en début de mandat un procès-verbal rédigé par le maire et sa secrétaire de séance faisant référence à une délibération rattachée (donc jamais soumise au vote du conseil municipal) rédigée par la secrétaire de mairie puis validée et signée par Mr le maire concernant un montant de plus de deux millions d'euros de correction budgétaire. Ces faits sont d'ailleurs susceptibles de constituer une infraction pénalement répréhensible. Mr Saas a également voté favorablement une mesure visant à empêcher l'opposition d'informer la majorité par mail sur les problèmes comptables et administratifs.
- Un projet d'association d'accueil pour enfants organisé par 3 assistantes maternelles de Muizon est en cours mais nécessite l'appui de la mairie pour trouver un logement d'accueil. Nous demandons que la mairie insiste auprès des bailleurs sociaux pour trouver une solution afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins des enfants des personnes actives sur Muizon. Nous ne comprenons toujours pas pourquoi Mr le maire s'est opposé à la création d'un « relais petite enfance » sur Muizon.
- Nous nous opposons à la baisse du prix de vente des parcelles pour des acquéreurs potentiels dont le projet de financement et la capacité d'emprunt sont flous. Nous proposons d'attendre un moment plus opportun pour vendre ces parcelles afin d'obtenir un meilleur prix. Empêcher cette vente à court terme éviterait sans doute une dépense inconsidérée (terrain de football synthétique) qui mettrait notre commune dans une situation très délicate. Nous favorisons d'autres projets : rénovation des écoles, réensemencement d'un ou des terrains de foot, l'aménagement du parking du Champ Jeudi et l'entretien des bâtiments existants.

Droit de réponse de la municipalité à Messieurs PERIN et DUBOIS : cette délibération « rattachée » a fait l'objet d'une demande du Trésor Public et de sa validation par des services de la Sous-préfecture.

PROCHAIN CONSEIL : Lundi 12 décembre à 20h en Mairie



le Maire de MUIZON, Président du CCAS, a le plaisir de vous inviter au

REPAS DES AINÉS

LE SAMEDI 10 DÉCEMBRE 2022
À PARTIR DE 12 HEURES

Salle Multi-Activités, Cour de l'École Élémentaire

Merci de répondre avant le 23 novembre à mairie@communedemuizon.fr
ou en vous rendant en Mairie aux heures d'ouverture



Coupon réponse

A remettre en Mairie au plus tard le 23 novembre 2022

Madame née le.....
Assistera – n'assistera pas*
(*rayer la mention inutile)

Monsieur né le.....
Assistera – n'assistera pas*
(*rayer la mention inutile)

Adresse.....
Tél.....

La personne âgée de 70 ans ou plus dans le couple aura le plaisir d'inviter sa conjointe ou son conjoint plus jeune.

Les personnes **âgées de plus de 80 ans au 31 décembre 2022 et ne pouvant pas participer au repas** se verront offrir un colis à domicile par les membres du CCAS courant décembre.

La date de distribution sera précisée dans les informations municipales qui vous seront distribuées suite au Conseil Municipal du lundi 7 novembre 2022